

Le vicaire-général du diocèse des Trois-Rivières, M. C. O. Caron, a été élevé à la dignité bien méritée de Protonotaire Apostolique *ad instar*. Mgr Caron célébrera son jubilé épiscopal le 24 du mois courant.—28 familles canadiennes de la province de Québec vont partir pour aller s'établir près d'Edmonton, Nord-Ouest.—Le nouveau curé de S. Roch des Aulnets est M. l'abbé H. Leclerc, ancien curé de Ste. Catherine, qui a pour successeur M. l'abbé Verret.—La retraite de Mgr Laffêche, mentionnée par quelques rares journaux, est un canard qui s'est abattu de lui-même.—Les RR. PP. Oblats de S. Sauveur pensent que les décorations de l'intérieur de leur église seront terminées à Pâque. Cette église sera sans contredit une des plus belles de la province de Québec. Les conférences du R. P. Daman, S. J., brochure de 165 pages, sur différents points de la religion, sont en vente au prix de 15 cents l'exemplaire.

M. l'abbé Desruisseaux, curé de Saint-Bernard, est décédé à l'âge de 59 ans. Il était natif de Ste-Croix. M. Desruisseaux appartenait à la société St-Joseph ainsi qu'à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.—L'Almanach-Annuaire du clergé canadien, pour 1892, publié par Cadieux et Derome, vient de paraître, et est en vente chez tous les libraires, au prix de 25 cents.—MM. les abbés Leclerc et Verret ont pris possession de leurs postes respectifs, la semaine dernière.—Le R. P. Gladu a été transféré de St-Sauveur à Ottawa.—Les évêques de la province ecclésiastique de Québec, se sont réunis à Québec la semaine dernière.—Le R. P. Debognie, supérieur des Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré, décédé après une courte maladie, a été inhumé le 28 janvier. Mgr A. A. Blais a chanté le service ; Mgr Paquet a prononcé l'oraison funèbre, et S. E. le cardinal Taschereau a présidé l'absoute. Le clergé séculier et régulier était largement représenté.—M. l'abbé Barrette, décédé à St-Thomas de Joliette, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

France.—Le président de la Cour d'Appel, qui a condamné l'archevêque d'Aix à l'amende, est le même qui a absous le fameux Wilson, de décorative mémoire. Par cet échantillon, on peut juger de toute la magistrature épurée.—L'épiscopat français adhère à la République, mais non aux actes qui tendent à déchristianiser la France. Leurs protestations ne sont pas dirigées contre la constitution, mais contre les tyrans qui gouvernent. Par conséquent, Rome ne peut blâmer cette guerre sainte, comme cela est dit dans des dépêches que certains de nos journaux reproduisent sans y